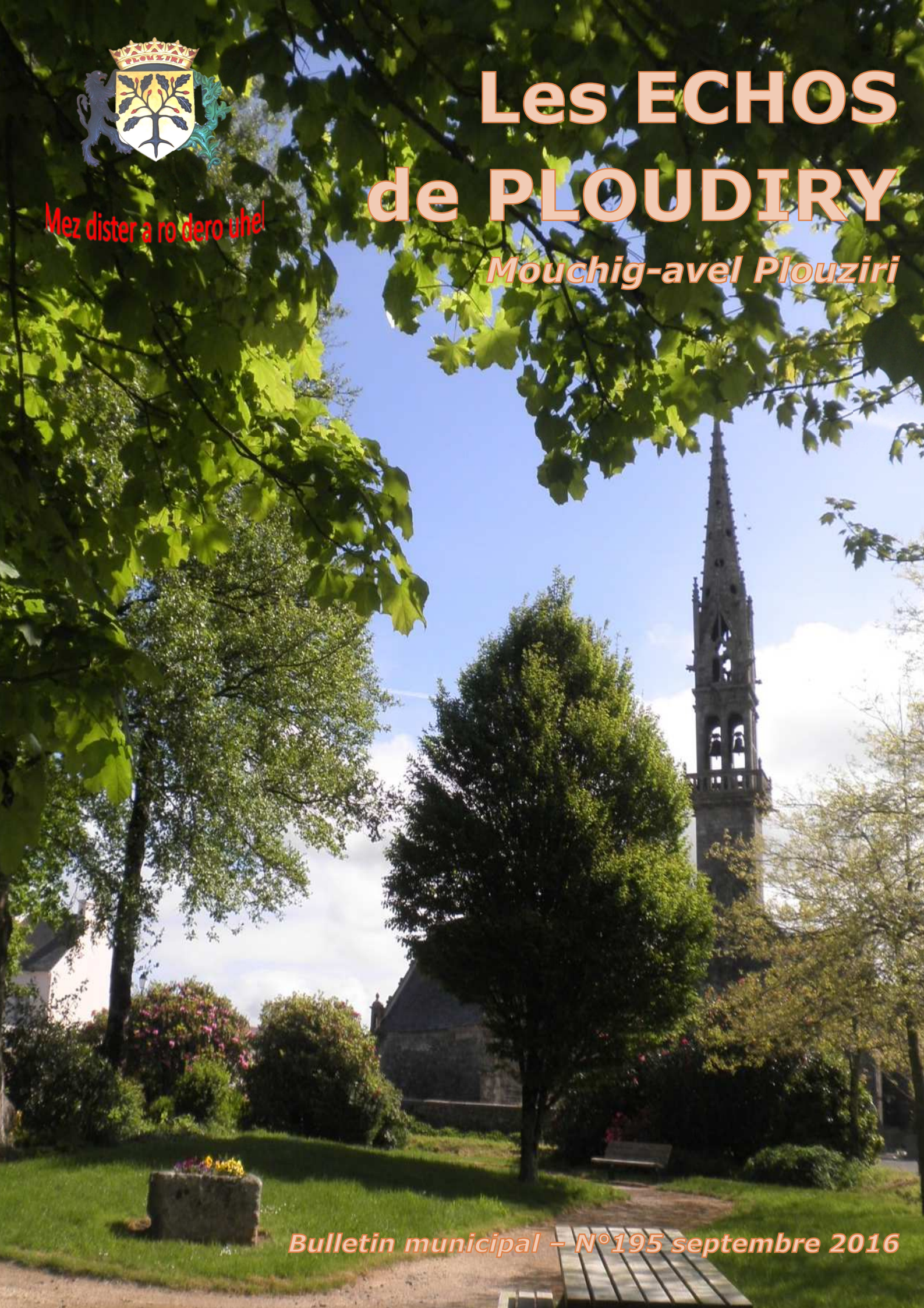

Les ECHOS de PLOUDIRY

Mouchig-avel Plouziri

Mez dister a ro dero uhel

Bulletin municipal – N°195 septembre 2016

MEMENTO

MAIRIE DE PLOUDIRY
Place de la mairie
29800 PLOUDIRY

Tél.02.98.25.12.87 / Fax 02.98.25.13.47

SALLE COMMUNALE SAINT-PIERRE 02.98.25.12.84

ECOLES

R.P.I. Maternelle de Ploudiry..... 02.98.25.13.76
R.P.I. Primaire (La Martyre)..... 02.98.25.13.87
Saint-Joseph (La Martyre) 02.98 25.13.65

SYNDICAT INTERCOMMAL DU PLATEAU DE PLOUDIRY

SIPP Route de Ploudiry (La Martyre)..... 02.98.25.16.52

Maison du Plateau (La Martyre)..... 02.98.25.13.95
Maison des Enfants (La Martyre) 02.98.25.15.69
Maison des Jeunes de Ploudiry 02.98.25.16.52

URGENCES

Pompiers.....18
SAMU.....15
Gardes Médicales.....15
Gendarmerie de Landerneau.....02.98.85.00.82
EDF (dépannage) 0810.333.029
EAU (SIPP).....06.80.60.33.75

L'EDITO

La trêve estivale terminée, nous avons les uns et les autres repris nos activités. Pour sa part, la commune met en œuvre le programme d'investissements voté lors du budget primitif. Il se décline sous trois volets :

- **L'entretien de nos bâtiments communaux :**

  Assainissement et isolation des murs de l'école : une 1ère phase de travaux est achevée ; les vacances de Toussaint et Noël seront mises à profit pour continuer le chantier.

  Remplacement de fenêtres au « Coin Salon » et à l'école : ces travaux sont achevés.

- **L'entretien de la voirie :**

  N'ayant pas obtenu les financements escomptés pour l'aménagement de la rue des Monts d'Arrée, la commission de voirie a décidé de reporter ce chantier et de finaliser des travaux de voirie classiques à savoir : Le Traon, Porlazou, Roz Ar Vilin, le bourg/Cleusdrein.

- **La sauvegarde et la restauration du patrimoine**

  Eglise St Pierre

  Les dossiers de subvention relatifs aux travaux de restauration de l'église sont en cours d'instruction au Conseil Départemental et au Conseil Régional. Dès l'accord de ces financeurs validé, l'ordre de service sera délivré aux entreprises pour démarrer le chantier.

  Chapelle St Antoine

  Le soutien financier des associations Amis de St Antoine et Mein ha Diri se concrétisent par la décoration de la voute de la chapelle. Par les couleurs utilisées, les motifs et les inscriptions peintes, le travail de l'artiste Valentin SCARLATESCU valorise ce joyau de notre patrimoine. Ce travail mérite bien une visite.

  Kanndi de Mescoat

  Les bénévoles de l'association Mein ha diri, avec le soutien financier de la municipalité, ont entrepris depuis quelques mois de restaurer le Kanndi à Mescoat. Aujourd'hui, les maçonneries reprises, la charpente et la couverture refaites à neuf donnent une fière allure à ce témoin du travail de la fibre de lin, richesse de notre commune par le passé.

  La fontaine voisine, alimentant en eau courante le bassin du kanndi, retient maintenant toute l'attention des maçons bénévoles de l'association.

  Au nom de la municipalité, je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont consacré du temps, qui ont montré leurs compétences pour rendre au kanndi son aspect original : Merci à tous.

Echu eo ehan an hañv hag adkrog eo pep hini ac'hanomp gant e drepetoù. Evit ar gumun, lakaat a ra ar programm postadurioù a oa bet votet er budjed kentañ da dalvezout. Teir lodenn zo :

- **Kempenn savadurioù hor c'humun** :

  Yac'husaat ha difuiñ mogerioù ar skol : echu eo al lodenn gentañ eus al labourioù ; ober a raimp hor mad eus vakañsoù an Hollsent hag eus re an Nedeleg evit kenderc'hel gant ar chanter.

  Cheñch prenestroù er « C'horn Saloñs » hag er skol : echu eo al labourioù-se.

- **Kempenn an hentoù :**

  N'hon eus ket bet an arc'hant a c'hortozemp evit ingalañ straed Menez Are, setu ez eus bet divizet gant bodad an hentoù diwezhataat ar chanter-se hag echuiñ al labourioù ordinal war an hentoù, da lavaret eo : An Traoñ, Porlazoù, Roz ar Vilin, ar bourk/Kleuz Drein.

- **Gwareziñ ha reneveziñ ar glad :**

  Iliz Sant Pêr

  Er C'huzul-departamant hag er C'huzul-rannvro emeur o studiañ an teuliadoù evit ar skoaziadennoù abalamour da reneveziñ an iliz. Kerkent ha ma vo asantet dezho gant an arc'hanterien e vo roet urzh d'an embregerezhioù da gregiñ gant ar chanter.

  Chapel Sant Anton

  Gant skoazell arc'hant ar c'hevredigezhioù *Amis de St Antoine* ha Mein ha Diri ez eus bet gallet kinklañ bolz ar chapel. Dre al livioù implijet, an tresadennoù hag an enskrivadurioù livet, labour an arzour Valentin SCARLATESCU en deus talvoudekaet ar bravig-se eus hor glad. Talvezout a ra ar boan mont da welet al labour-se.

  Kanndi Meskoad

  Un nebeud mizioù zo ez eo stag an dud a labour a-youl vat evit ar gevredigezh Mein ha Diri, gant sikour arc'hant ar gumun, da reneveziñ ar C'hanndi e Meskoad. En deiz a hiziv, pa'z eo bet advañsonet ar savadur hag adc'hraet penn-da-benn an doenn hag ar framm anezhi, ez eus un tres kaer gant ar batis a zo bet test eus labour al lin, pinvidigezh hor c'humun en amzer dremenet.

  Bremañ emañ mañsonerien a-youl vat ar gevredigezh oc'h ober a-zevri war-dro ar feunteun e-tal kichen, a gas dour da oglenn ar c'hanndi.

  En anv an ti-kêr e fell din trugarekaat an holl labourerien a-youl vat o deus tremenet amzer ha diskouezet o barregezh evit adreiñ d'ar c'hanndi e neuz a wechall : Trugarez d'an holl.

Le Dimanche 9 octobre, à 15 h, la municipalité, en collaboration avec Mein Ha Diri et l'association APEVE organise à la salle communale St Pierre, une ***conférence*** sur l'histoire de l'église St Pierre animée par Marie-Françoise CLOITRE, Présidente de Mein Ha Diri et par Piotr CANDIO, Architecte du patrimoine chargé du dossier de restauration de l'édifice.

A l'issue de cette conférence, la commune, l'association Mein Ha Diri et la Fondation du Patrimoine parapheront la convention tripartite autorisant la collecte, auprès du public de dons pour financer la restauration de l'église St Pierre. En effet, la collecte de dons est essentielle pour optimiser le financement des travaux de restauration de l'église. Venez nombreux nous accompagner.

D'ar Sul 9 a viz Here, da 3e, asambles gant Mein ha Diri hag an Ti-kêr, e vo aozet ur brezegenn diwar-benn istor Iliz Sant Pêr gant ar gevredigezh APEVE e sal ar gumun, ar sal Sant-Pêr. Kaset e vo en-dro gant Marie-Francoise CLOITRE, Prezidantez Mein ha Diri ha gant Piotr CANDIO, Arkitektour eus ar glad karget eus an teuliad evit reneveziñ ar savadur.

War-lerc'h ar brezegenn e vo sinet un emglev gant ar gumun, ar gevredigezh Mein ha Diri ha Diazezadur ar Glad. Gant an emglev-se e vo gallet dastum roadoù graet gant an dud evit arc'hantañ renevezadur Iliz Sant Pêr. Evit gwir, pouezus-kaer eo gellout dastum roadoù abalamour da sikour al labourioù da reneveziñ an iliz. Deuit a-vern da harpañ ac'hanomp evit se.

Le Maire, Jean-Jacques PITON

SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE

La mairie communique	p.	3 à 5
Conseils municipaux	p.	6 et 7
L'église Saint Pierre	p.	8
Le point de retrait	p.	9
Zoom sur la rentrée scolaire	p.	10 et 11
Infos diverses	p	12

LE SIPP

Site internet	p.	13
Forum des associations	p.	13

L'AGENDA

Calendrier des manifestations	p.	14
L'Etat Civil	p.	14
Horaires des messes	p.	15

LA VIE ASSOCIATIVE

De soi à soi - yoga	p.	16
Le Plateau en folie	p.	16
Ener'gym	p.	17
Mein Ha Diri	p.	18 à 20
Le Club des chênes	p.	21
G.R.P.P : randonnées pédestres	p.	22
Calendrier scolaire 2016/2017	P.	23

LES PERMANENCES

Du Maire :

Le lundi et le jeudi sur rendez-vous.

Des Adjoints :

M. René ROUÉ : Adjoint
Bâtiments communaux, urbanisme
Le mercredi de 9h00 à 10h00 et sur rendez vous.

Mme Marie Pierre LE BERRE : Adjointe
Finances, budget, affaires scolaires et économiques
Le lundi de 8h00 à 10h00 tous les 15 jours (semaines paires) et sur rendez-vous.

Mme Emmanuelle LE GARREC : Adjointe
Information, communication, relations avec les associations
Le lundi de 8 h 00 à 10 h 00 tous les 15 jours (semaines paires) et sur rendez-vous.

Mme Marie Pierre LEON : Adjointe
Affaires sociales, logements sociaux, agriculture, cadre de vie
Le vendredi de 11 h 00 à 12 h 00 et sur rendez-vous

IMPORTANT =

Les associations sont invitées à déposer en mairie leurs articles pour le prochain bulletin : avant le 1er décembre 2016

DECLARATIONS DE TRAVAUX PERMIS ACCORDES :

- EARL LE BERRE « Ty Brid » : Fosse réception.

DECLARATIONS DE TRAVAUX PERMIS DEPOSES :

- PICOLO Kristell « 22 rue de Tiez Névez » : Abri de jardin.
- LE BERRE Christian « 19 Rue Xavier Grall » : Changement lucarnes.
- KERMARREC Guillaume « 16 Rue Xavier Grall » : Garage.
- KERDREUX Sandra « 5 Rue des Monts d'Arrée » : Changement fenêtres.

ACTIVITES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE REGLEMENTATION DU BRUIT :

L'arrêté préfectoral N°2012-0244 en date du 1er mars 2012 réglemente les bruits de voisinage ; Il précise notamment que les habitants doivent prendre toutes mesures afin que les activités de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses à gazon, tronçonneuses ….) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente. Ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats.

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, n'est plus sous surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à seul instinct, est en état de divagation.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique … »
Article L221-23.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 juin 2016. Il en ressort les principales décisions suivantes :

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Renouvellement de la ligne de trésorerie pour une durée de 12 mois à hauteur de 150 000 € auprès du Crédit agricole : Taux variable : Euribor 3 mois + 1.75 % ; Frais de commission d'engagement : 0.25 % l'an soit 375 € ; Frais de dossier : 350 €

RECRUTEMENT D'UN AGENT DANS LE CADRE D'UN C.A.E.

En septembre 2015, la commune a décidé de recourir à un contrat CAE en conciliant ses besoins avec la perspective d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail.
Un C.A.E. a été recruté au sein de la commune pour exercer les fonctions d'agent polyvalent en milieu scolaire à raison de 35 heures par semaine.
Ce contrat à durée déterminée a été conclu pour une période de un an du 1er/09/2015 au 30/08/2016.
L'Etat prend en charge **80 %** de la rémunération calculée au SMIC à concurrence de 20h hebdomadaires et exonèrera les charges patronales de sécurité sociale.
L'agent recruté l'an dernier ne peut prétendre à un renouvellement de contrat mais à un nouveau contrat d'un an suivant un critère d'éligibilité relatif à l'âge.

- **CONVENTION AVEC LE SIPP**

Ce temps de travail sera réparti de la manière suivante : 20h pour la commune et 15h pour le SIPP avec une convention de mise à disposition.

PLAN DE FINANCEMENT POUR LA REPARTITION DE LA FRACTION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Dans le cadre du programme voirie 2016, la commune de Ploudiry envisage la création d'un cheminement sécurisé rue des Monts d'Arrée et rue des Fontaines.
Les travaux sont estimés à 32 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil valide le projet et autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental relative à la répartition du produit des amendes de police.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Une indemnité annuelle de 474,22 € est accordée à Cristina HOAREAU pour le gardiennage de l'église.

RAPPORT SUR L'EAU 2015 DU S.I.P.P.

En 2015, 164 261m^3 d'eau ont été distribués sur le Plateau pour 975 abonnés dont 92 913 m^3 pour Ploudiry soit 56.56 % de la distribution totale.
Les recettes d'exploitation de 2015 s'élèvent à 226 159,33 € et proviennent de la distribution de l'eau et des prestations techniques.

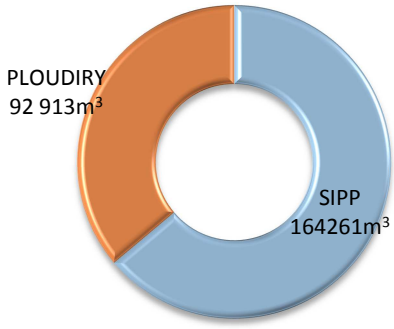

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR L'INITIATION A LA LANGUE BRETONNE

Les élèves de l'école maternelle publique bénéficient d'heures d'initiation au breton dispensées chaque semaine par une association habilitée.

Pour la rentrée scolaire 2016, l'inspection académique a validé le même nombre d'heures que l'année précédente.

Ce dispositif a fait l'objet d'une convention financière avec le Conseil Départemental pour la période 2013-2016. Dans l'attente de l'adoption du schéma linguistique départemental, prévu en octobre 2016. Il est proposé une nouvelle convention d'une durée d'un an correspondant à la prochaine année scolaire 2016-2017.

Les participations des communes de Ploudiry et La Martyre pour 2016/2017 sont estimées à 599.70 € par classe pour 30 séances d'une heure par classe et par année scolaire (soit 299.85€ par commune).

La convention est signée conjointement avec la commune de La Martyre et le Conseil Départemental.

Les procès-verbaux, dans leur intégralité sont disponibles en mairie et sur le site internet *www.**mairie-ploudiry**.fr*

Réunion Publique sur le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) lundi 10 octobre 2016 à 19h00 à la Salle P. ABEGUILE - LA MARTYRE.

Réunion Publique concernant le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Brest, le jeudi 29 septembre 2016 de 18h00 à 20h00 au Family Landerneau. Les documents sont téléchargeables sur le site www.pays-de-brest.fr

L'EGLISE SAINT-PIERRE

Plusieurs administrés s'interrogent sur l'avenir de l'église

QUESTIONS-REPONSES

« Pourquoi les portes de l'église sont ouvertes alors que le bâtiment est fermé au public ? »
Malgré la fermeture de l'édifice au public, il est néanmoins nécessaire de ventiler le bâtiment.

« Pourquoi les travaux n'ont-ils pas encore démarré ? »
La municipalité est toujours dans l'attente de confirmation d'attribution de subventions quant à la restauration de l'église. La commune veut l'assurance d'obtenir un maximum de subvention soit à hauteur de 80 % pour ne pas mettre en péril les finances communales. Les financeurs sont le conseil départemental, la région Bretagne et La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

« J'ai appris que je pouvais faire un don, comment dois-je m'y prendre ? »
Le dimanche 9 octobre prochain, à 15, à la salle communale St Pierre, la municipalité, l'association Mein ha Diri et la Fondation du Patrimoine signeront une convention qui permettra à chacun de participer financièrement aux travaux de restauration de l'église.
A partir de cette date, tous les dons seront les bienvenus. Un dépliant explicatif sera remis dans chaque foyer, à chaque fournisseur, à chaque partenaire ; il faut garder à l'esprit que la région verse une prime supplémentaire si la souscription atteint un certain montant et un certain nombre de donateurs.

STAGE EN ALTERNANCE EN MAIRIE

Stagiaire en alternance depuis le mois d'octobre 2015 dans le cadre d'une formation organisée par le centre départemental de gestion et les quatre universités bretonnes associées, Olivier MIDY, est désormais titulaire de sa licence des « Métiers de l'administration territoriale ». Cette formation en alternance aux métiers administratifs territoriaux permet aux stagiaires d'acquérir rapidement des compétences pour intégrer le service de remplacement du centre de gestion de la fonction publique territoriale, formation qui alterne les périodes de cours théoriques en université et le travail dans la collectivité d'accueil.
Sous la tutelle d'Annie LE BIHAN, secrétaire générale, Olivier a découvert la grande diversité des missions, les responsabilités en matière de gestion et d'organisation ainsi que les notions de proximité et de service public. Pendant neuf mois, il a abordé un nombre conséquent de problématiques ayant trait aux missions administratives des communes.

La licence professionnelle, « Métiers de l'administration territoriale » en poche, Olivier quitte le plateau pour les remplacements qui lui seront proposés par le centre de gestion. Ce fut lors d'une soirée très conviviale que les élus et les employés de la commune lui ont réservé une petite fête et lui ont remis un cadeau souvenir.

De gauche à droite :
Isabelle GETIN, Agent territorial
Jean-Michel BYA, Conseiller municipal
Danièle CAM, Agent territorial
Marie-Pierre LEON, Adjointe au Maire
Jean-Jacques PITON, Maire
Annie LE BIHAN, Secrétaire générale
Olivier MIDY, Stagiaire

POINT DE RETRAIT LE GOUPIL DE PLOUDIRY

L'Activité du point de retrait suspendue momentanément

Depuis le 31 décembre 2013, date de la cessation d'activités de l'épicerie, café, bar « le Goupil », la municipalité a multiplié les actions et les réunions pour essayer de redynamiser l'activité commerciale au centre Bourg de la commune.

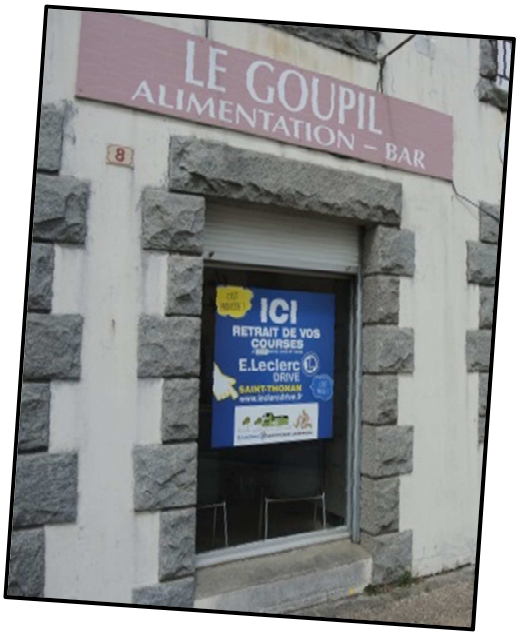

Le 19 janvier 2016, les élus et les représentants du centre E. Leclerc de Landerneau se sont réunis pour signer une convention de mise en place d'un point de retrait courses rapides délocalisé à Ploudiry, en liaison avec le drive de Saint-Thonan.

Le 2 février, le point de retrait ouvrait ses portes.

Cette innovation à Ploudiry est une première dans la région pour le commerce en milieu rural. La commune est précurseur en la matière.

Depuis le 2 février, la fréquentation et l'implication de la population démontrent que le besoin existe et cette prestation donne entière satisfaction aux bénéficiaires.

Toutefois, la préparation des commandes à Saint-Thonan, la livraison et la distribution des colis au point de retrait « Le Goupil » nécessitent, en la forme actuelle, des aménagements au Drive de Saint-Thonan pour continuer à répondre au mieux aux attentes de la clientèle.

Le dispositif, ouvert à titre expérimental pour 6 mois, jusqu'au 28 juillet 2016, est arrêté momentanément.

Le Centre E. Leclerc a entamé une réflexion pour concevoir une nouvelle organisation plus adaptée à cette activité, nécessitant des améliorations informatiques et logistiques.

La Commission « commerce » :

Suite à la fermeture temporaire du point de retrait, l'équipe municipale n'est pas restée inactive tout l'été. En effet, différentes rencontres ont été programmées, dont :

- rencontre au Baradozic avec Christian et Irène,
- rencontre en Mairie avec Maïwenn Magnier de l'association Bruded qui nous aide et nous aiguille dans notre projet de commerce
- réunion avec l'établissement foncier (pour de possibilité de financement), avec la CCPLD,
- contact avec le conseil départemental, avec le CAUE (conseil architecture, urbanisme et environnement.

Le mois de septembre sera tout aussi dense en rendez-vous.
En effet, de petits groupes de travail ont été constitué pour rencontrer des Maires de communes adhérentes à l'association Bruded. Ces derniers nous accueillent chaleureusement et nous font part de leur démarche pour faire vivre ou revivre leur commune en matière de commerce. Ces retours d'expériences déjà réalisées ou en cours de réalisation vont nous servir pour mener à bien notre projet : redonner vie à notre commune et la rendre plus attractive.

Visites actuellement programmées : Lopérec, Plouégat-Moysan, Landudal, Séglien.

Fort de sa volonté de trouver une solution la mieux adaptée aux demandes de la population, le conseil municipal continue à rechercher toutes les possibilités de dynamiser notre petite commune rurale.

ZOOM SUR LA RENTREE SCOLAIRE

LA RENTREE 2016 A L'ECOLE MATERNELLE DE PLOUDIRY :

Ça y est les vacances sont bien finies et 55 petites « têtes blondes » ont fait leur rentrée à l'école de Ploudiry.

Mélina COTTIN
enseignante des 23 élèves
de moyenne et grande sections
avec **Pauline TYMEN**

Mathilde NARDIN
enseignante des 32 élèves
de petite et très petite sections avec
Sandra MOREAU

Le personnel communal de l'école maternelle : (de gauche à droite)
Edith JOUAN : Agent de service dans les classes
Isabelle GETIN : Agent de service à la cantine
Christiane NOSSI : Agent spécialisé des écoles maternelles

PRESENTATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est un service facultatif, assuré par la Municipalité de Ploudiry au titre des activités périscolaires. Les repas sont préparés par l'entreprise SODEXO dans les conditions d'équilibre alimentaire et d'hygiène exigées par la réglementation.

Fonctionnement de la cantine scolaire :

Isabelle GETIN, responsable de la cantine, assure :
- le réchauffage des plats
- le nettoyage des locaux
- le service et la surveillance des enfants avec Edith JOUAN

La composition des menus :

La commune a fait le choix de proposer aux enfants des menus sont composés quotidiennement de 33 % de produits issus de l'agriculture biologique et de viandes labellisées. Ils comprennent 4 composants :

- Un hors d'œuvre *(entrée froide ou chaude)*
- Un plat protidique (*viande, volaille, poisson ou œuf)*
- Un accompagnement *(féculent, légumes cuits, céréales)*
- Un dessert
- Pain et eau

(Menus à la disposition des parents à l'école ou sur le site internet de la mairie).

Les commandes :

Les commandes des repas sont passées au fournisseur la veille au plus tard avant 11h (le mardi pour le jeudi et le vendredi pour le lundi).

Le prix des repas pour l'année scolaire 2016/2017

- 3.50 € pour les enfants domiciliés à Ploudiry et La Martyre *(sous condition de l'application d'une convention signée par la commune de La Martyre fixant le montant de sa participation),*
- 4.74 € pour les enfants extérieurs à ces communes, pour les enfants domiciliés à Loc-Eguiner le tarif s'applique avec déduction de la participation de la commune fixée par convention annuelle),
- 5.52 € pour les repas adultes.
- Les repas des stagiaires non gratifiés intervenant à la mairie ou à l'école sont gracieusement offerts en contrepartie du travail fourni.

Les livraisons :

Les livraisons sont effectuées dans un véhicule frigorifique à partir de la cuisine centrale. Le personnel chargé de la livraison veille à ranger l'ensemble des denrées dans les chambres froides et emplacements prévus à cet effet. Il prend soin de noter la température des denrées relevée au moment de la livraison sur un registre qui restera sur le lieu de stockage.

La qualité de la livraison dépend de la température, de la qualité des emballages et pourra être contrôlée par des analyses.

INFOS DIVERSES

LES HORAIRES DE POLE EMPLOI

L'agence Pôle Emploi de Landerneau communique ses horaires d'ouverture pour :

- **vous inscrire ou vous réinscrire**
- **accéder à toutes les informations pratiques concernant vos droits et vos démarches**
- **consulter les offres d'emploi**
- **recevoir directement les offres d'emploi sur votre boîte mail**
- **postuler en ligne**
- **déposer votre CV en ligne**
- **disposer de toutes les informations pratiques pour la recherche d'emploi**

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8h30 – 12h30 Accès libre	12h30 – 16h30 sur rendez-vous
MARDI	8h30 – 12h30 Accès libre	12h30 – 16h30 sur rendez-vous
MERCREDI	8h30 – 12h30 Accès libre	12h30 – 16h30 sur rendez-vous
JEUDI	8h30 – 12h30 Accès libre	fermé au public
VENDREDI	8h30 – 12h30 Accès libre	12h30 – 15h30 sur rendez-vous

LES TARIFS DES BACS A ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

		VERT	JAUNE
Bacs roulants	120 L	10 €	
Bacs roulants	180 L	12 €	
Bacs roulants	240 L	15 €	15 €
Bacs roulants	360 L	22 €	22 €
Bacs roulants	770 L	60 €	60 €

Composteurs	300 L	20 €
Composteurs	600 L	25 €
Composteurs	800 L	30 €

La vente des bacs s'effectue au

Service Environnement

Zone de St Ernel - 29800 LANDERNEAU

☏ 02 98 21 34 49

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h0
et de 13h30 à 17h00

LE GUICHET DES CARTES GRISES

Depuis le 9 septembre, les horaires d'ouverture du guichet « Cartes Grises »
« Permis de Conduire » et «Réglementation Générale » ont été modifiés :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 (fermeture le vendredi).

NOUVEAUTE AU S.I.P.P., LE SITE INTERNET : WWW.SIPP.BZH

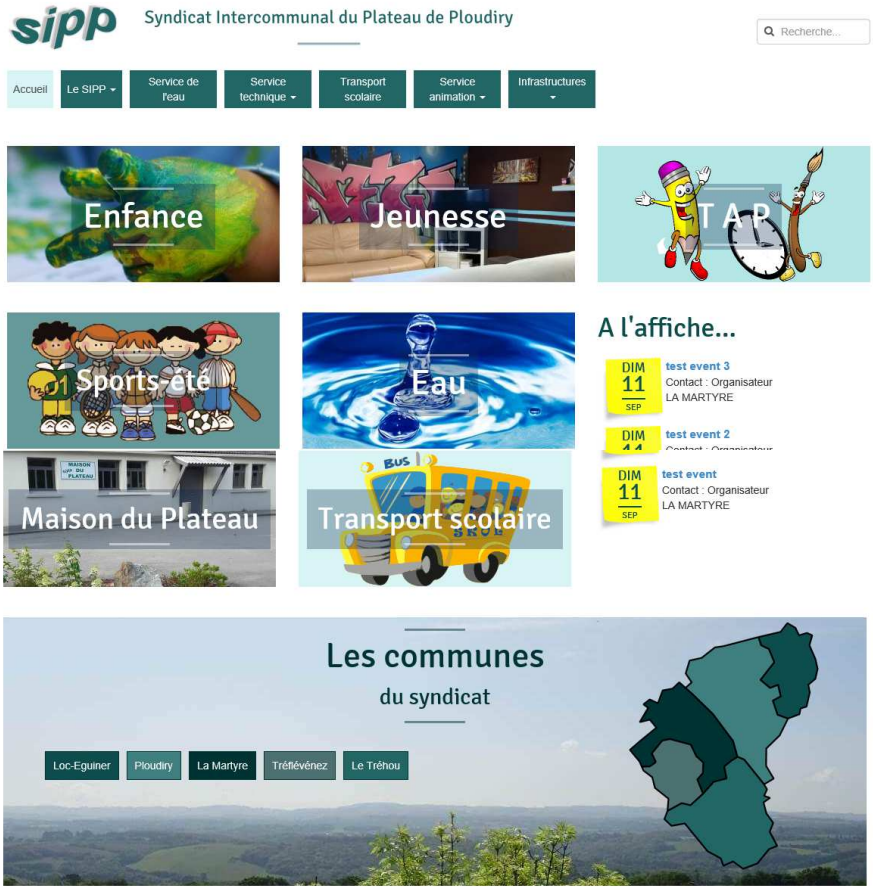

LE FORUM DES ASSOCIATIONS : LE TREHOU – 3 SEPTEMBRE 2016

Le samedi 3 septembre dernier, s'est tenu le 3ème forum des associations du Plateau.
En effet, la commune de Le Tréhou et les représentants du SIPP ont accueillis près de vingt associations des différentes communes. Les habitants ont ainsi pu découvrir la large gamme de services des associations présentes.

L'AGENDA 2016

SEPTEMBRE	**Dimanche 18** Salle polyvalente – Loc-Eguiner	Pardon – Amicale des retraités
OCTOBRE	**Dimanche 9** Salle communale - Ploudiry	Assemblée générale Mein Ha Diri à 14 H 00 + Conférence sur l'église St Pierre à 15 H 00
	Dimanche 9 Salle Pierre. ABEGUILE – La Martyre	Vente de viennoiseries Ecole St Joseph
	Samedi 15 ou dimanche 16 Maison du Plateau – La Martyre	Kig Ha Fars Club des bruyères
NOVEMBRE	**Dimanche 20 novembre** Salle de sports - Ploudiry	Loto Ploudiry-Sizun-Handball
	Dimanche 27 Salle communale – Loc-Eguiner	Repas téléthon – Amicale des retraités
DECEMBRE	**Vendredi 2 à 20 h 30** Salle communale – Le Tréhou	Réunion des associations Organisée par le SIPP
	Vendredi 9 Salle Pierre ABEGUILE – La Martyre	Vente sapins de NOEL Ecole Saint Joseph
	Samedi 10 Maison du Plateau – La Martyre	Marché de NOEL
	Vendredi 16 Maison du Plateau – La Martyre	Spectacle de NOEL APE du RPI

L'ETAT CIVIL

Naissance :	Alan COYER	Ménaouen	le 18 juillet 2016
Mariages :	Cédric FILIPPINI et Marie JAFFREDOU		11 Chemin de Balialec
	Kouamé TANOH et Sandrine COSQUER		Kergoat
Décès :	Françoise CARN	Kernen	57 ans

HORAIRES DES MESSES & CELEBRATIONS

DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	LE TREHOU	TREFLEVENEZ
25 septembre		10h30			
2 octobre				10h30	
9 octobre	10h30				
16 octobre					10h30
23 octobre			10h30		
30 octobre				10h30	
1er novembre		10h30 TOUSSAINT			
6 novembre	10h30				
13 novembre		10h30 Anciens combattants			
20 novembre			10h30 Anciens combattants		
27 novembre					10h30
4 décembre				10h30	
11 décembre		10h30			
18 décembre	10h30				
24 décembre				19h00 Veillée de NOEL	
25 décembre					10h30 NOEL
1er janvier 2017		10h30			
8 janvier			10h30		
15 janvier	10h30				

L'Echo du Plateau, le feuillet mensuel de notre Ensemble Paroissial, est disponible dans toutes les églises du Plateau. Vous y trouverez des renseignements pratiques.
Les permanences sont assurées : **Le samedi matin de 10 h 30 à 12 h 00 Maison Interparoissiale de PLOUDIRY, 2 a rue de l'Enclos ☎ 02 98 25 12 43**

Les horaires des messes de notre ensemble paroissial peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper : http:/catholique-quimper.cef.fr. Vous y trouverez également quelques indications qui vous aideront à prendre les contacts utiles pour une célébration chrétienne à l'église : baptême, mariage, funérailles.

La Vie Associative

De Soi A Soi – Yoga D'inspiration Tibetaine

Les cours de yoga reprennent la **semaine du 19 septembre.**
Ces cours hebdomadaires sont des cours collectifs en petits groupes. Une tenue souple et chaude est conseillée. Onze séances sont dispensées dans le trimestre. Voici les horaires pour l'année 2016/2017 :

Début des cours à Ploudiry mercredi 21 septembre

LA ROCHE MAURICE Salle Roc'h Morvan	Lundi Mardi	20h 00 à 21h30 9h30 à 11h00
PLOUDIRY Salle communale St Pierre	Mercredi	19h00 à 20h30

Renseignements auprès de l'enseignante, Monique FOLL = 02 98 68 85 61 – 06 31 81 55 85

Le Plateau En Folie

le plateau en folie
Animations - Carnaval
PLOUDIRY - LA MARTYRE

Vendredi 25 novembre 2016
Salle communale St Pierre - PLOUDIRY

Après un carnaval très réussi, l'association du Plateau en folie organise son assemblée générale :

le vendredi 25 novembre 2016
à 19h
Salle communale St Pierre de Ploudiry.

A la fin de l'assemblée, un pot sera offert à tous les participants.

Afin de prendre soin de vous, de vous accorder du temps rien que pour vous, l'association ENER'GYM vous propose diverses activités :

- Gym enfants
- Gym tonique et modérée
- Pilates
- Gym bien-être et gym douce
- Step
- Stretching

Sur différents sites :

- Maison du Plateau – La Martyre
- Salle Pierre Abéguillé - La Martyre
- Salle municipale – Tréflévénez

N'hésitez pas à venir tester pour choisir ce qui vous convient.

La cotisation est valable pour plusieurs animations.
Les inscriptions se font avant ou après les séances.
Un certificat médical d'aptitude est obligatoire.

Contacts : Mithé = 02 98 25 14 55 ou 06 64 79 14 55

assogymlamartyre@gmail.com

L'ÉTÉ DE L'ASSOCIATION

****

Le Kanndi de Mescoat (suite) : le toit

Nos bénévoles couvreurs continuent la pose des ardoises, selon la méthode de la pose brouillée aux clous de cuivre, pendant les samedis de juin et juillet. Le versant Nord étant achevé, ils attaquent le Sud, posant deux lucarnes de ce côté, afin d'éclairer les postes de travail à l'intérieur.

La lune de Landerneau brille au faîtage du Kanndi

Les lucarnes sont anciennes, mais sont totalement rénovées. Après réflexion, il est décidé de réaliser un faîtage à l'ancienne, selon la technique du « lignolet », utilisant des ardoises taillées, croisées à la jonction des deux versants. Pour agrémenter l'ensemble, des ardoises du pays, dites de montagne, sont taillées et font apparaître quelques figurines.
Finalement, le 23 août, l'échafaudage sud peut être démonté et les bandes de rives sont presque achevées.

Est-ce un auto-portrait de l'artiste-couvreur ?

La fontaine :

Pendant que les couvreurs s'activent dans leurs finitions toujours délicates et ouvrageuses, le reste de l'équipe s'occupe de préparer la restauration de la fontaine. Il apparaît rapidement qu'il est primordial de pouvoir curer le canal couvert qui relie la fontaine au kanndi.

Pendant que le couvreur taille ses ardoises, un autre creuse pour trouver le dallage du canal

Une tentative de curage par hérisson est un échec : il y a 15 cm de glaise compactée, enrichie de caillasse au fond du canal. Il est donc nécessaire d'employer les grands moyens, c'est-à-dire de découvrir l'intégralité du canal sur lequel il y a à peu près un mètre de remblai.

Le mur arrière de la fontaine a été retrouvé.

Le canal est maintenant bien dégagé

Fin août, les bénévoles prennent quelques jours de vacances (bien méritées !) et espèrent que la mauvaise saison n'arrivera pas trop vite car il y a encore beaucoup à faire.

La Chapelle Saint-Antoine :

Participation au chantier d'embellissement de la chapelle Saint-Antoine en collaboration avec l'association des Amis de Saint-Antoine.

La chapelle, maintenant ouverte à la visite en été, possède de magnifiques éléments, retables et pavage du sol. La voûte, lors de la pose du lambris n'avait pas été peinte.

Les retables sont maintenant mis en valeur par la voûte !

Un artiste, Valentin SCARLATESCU, sollicité, a proposé d'y réaliser une œuvre originale. Aux mois de juin et juillet, avec l'aide de bénévoles des deux associations, pour monter, déplacer et démonter les échafaudages gracieusement prêtés par l'entreprise Le Gall, Valentin a réalisé une œuvre remarquable qui méritera la visite de chacun. *Le financement de l'opération est assuré intégralement par les deux associations.*

Par ailleurs, les trois **visites commentées** qui ont été proposées en juillet et en août ont rencontré leur succès habituel.

La visite est plus agréable sans les échafaudages : le public découvre le pavage, les retables… et la voûte.

Marie-Françoise CLOITRE – Présidente de l'Association.

PLOUDIRY

UN TRÉSOR À TRANSMETTRE

CONFÉRENCE

dimanche **9 OCTOBRE**

15h - salle communale Saint-Pierre

Pour leur sortie de printemps les clubs de Ploudiry, de la Roche et Loc-Eguiner se sont rendus à Quimper.

A notre arrivée, le petit train nous attendait pour un circuit dans le Quimper historique. Nous y découvrons ses maisons pittoresques du XV et du XVI siècle, les remparts de la ville, les rues pavées avec la rue des cordonniers, la place au beurre et bien d'autres encore. Puis nous longeons le Mont Frugy avant de rejoindre la Cathédrale, où nous attend la guide pour la visite. La Cathédrale St Corentin, classée monument historique, a été entièrement restaurée à partir des années 1990. Elle est considérée comme l'élément majeur du patrimoine quimpérois, ses flèches culminent à 75 mètres et encadrent la statue du légendaire roi Gradlon.

Nous poursuivons notre matinée par la visite de la biscuiterie de Quimper, installée au cœur du quartier de Locmaria. Elle est l'un des derniers fabricants des authentiques crêpes dentelle. Nous avons assisté, et même pour certains, participé à leur fabrication (le fameux enroulage). La matinée s'est terminée par la dégustation de ces crêpes dentelle et de nombreux gâteaux appétissants.

L'après-midi, nous nous rendons au coteau du Braden, sous un soleil estival. Nous sommes accueillis par quelques adhérents de l'association « les amis de la vigne du Braden », qui nous font découvrir leur vigne et leur chai : 945 pieds de vigne sont plantés sur un terrain de 2200m², un tiers en pinot gris et deux tiers en chardonnay. La récolte est répartie entre la centaine d'adhérents. Cette découverte très intéressante s'est achevée dans une ambiance conviviale par la dégustation des deux cépages.

Fabrication de la crêpe dentelle

Photo de groupe avant le retour

Date à retenir : jeudi 15 septembre aura lieu l'interclub à Loc-Eguiner.

GRPP : LES RANDONNEES PEDESTRES

Randonnées traditionnelles du Dimanche après-midi				
Date	**Heure**	**Lieu**	**Rdv**	**Organisation**
18/09/16	14H	Plounéour Trez	Parking en haut de l'église Covoiturage St Eloi 13H15	R. Perrot – R. Ily
02/10/16	14H	Forêt Du Cranou	Bourg de Rumengol Covoiturage Intermarché 13H15	J. Cariou – MC. Kerbrat
16/10/16	14H	Plouvien	Parking derrière l'église Rte de Lesneven Covoiturage St Eloi 13H15	G. Brélivet – J. Le Lann
30/10/16	14H	Logonna Daoulas	Parking de Men Gleuz Covoiturage Intermarché 13H15	J. Cariou – R. Bozec
13/11/16	14H	Sizun Lac du Drennec	Parking du barrage Covoiturage Intermarché 13H15	J. Cariou – J. Le Lann
27/11/16	14 H	Ploudiry	16H00 Assemblée générale	B. Abalain – A. Person
11/12/16	14H	Lesneven	Parking de la piscine Covoiturage St Eloi 13H30	R. Perrot- R. Ily
Randonnées traditionnelles du Jeudi après-midi				
Date	**Heure**	**Lieu**	**Rdv**	**Organisation**
08/09/16	14H	Guiclan	Parking Rte de St Jacques Covoiturage Magasin vert 13H15	A. Person – R. Ropars
22/09/16	14H	St Urbain	Bourg	G. Brélivet – J. Kerneis
06/10/16	14H	Le Drennec	Bourg Covoiturage Magasin vert 13H30	R. Ily – J. Cariou
20/10/16	14H	Landerneau	Parking de St Ernel	R. Perrot – R. Ily
03/11/16	14H	St Thégonnec	Parking Bas Bourg Covoiturage Magasin vert 13H15	A. Person – R. Ropars
17/11/16	14H	Logonna Daoulas	Place du marché Covoiturage Intermarché 13H15	G. Brélivet – R. Bozec
01/12/16	14H	Cléder	Parking de Kerfissien Covoiturage Magasin vert 13H15	R. Ropars – R. Ily
15/12/16	14H	Saint Eloy	Bourg Covoiturage Intermarché 13H15	J. Kerneis – J. Cariou
Randonnées traditionnelles du Mardi après-midi				
Date	**Heure**	**Lieu**	**Rdv**	**Organisation**
13/09/16	14H	Tréflévenez	Bourg	J. Cariou – J. Le Lann
27/09/16	14H	Commana	Bourg Covoiturage Intermarché 13H15	A. Person – R. Ropars
11/10/16	14H	Plougastel Le Passage	Covoiturage Intermarché 13H15 Parking Leclerc 13H45	G. Brélivet – J. Le Lann
25/10/16	14H	Trémaouézan	Bourg	J. Kerneis – J. Le Lann
08/11/16	14H	Sizun	Bourg Covoiturage Intermarché 13H15	A. Person – J. Le Lann
22/11/16	14H	Dirinon	Bourg Covoiturage Intermarché 13H30	J. Cariou – R. Bozec
06/12/16	14H	St Thonan	Bourg Covoiturage Magasin vert 13H30	G. Brélivet – J. Le Lann

CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

	zone A	zone B	zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
PRÉRENTRÉE DES ENSEIGNANTS	mercredi 31 août 2016		
RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	jeudi 1er septembre 2016		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : mercredi 19 octobre 2016 Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 17 décembre 2016 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 18 février 2017 Reprise des cours : lundi 6 mars 2017	Fin des cours : samedi 11 février 2017 Reprise des cours : lundi 27 février 2017	Fin des cours : samedi 4 février 2017 Reprise des cours : lundi 20 février 2017
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 15 avril 2017 Reprise des cours : mardi 2 mai 2017	Fin des cours : samedi 8 avril 2017 Reprise des cours : lundi 24 avril 2017	Fin des cours : samedi 1er avril 2017 Reprise des cours : mardi 18 avril 2017
VACANCES D'ÉTÉ (*)	Fin des cours : samedi 8 juillet 2017		

(*) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Les classes vaqueront le vendredi 26 mai 2017 et le samedi 27 mai 2017.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Avril 2015

Les Echos de Ploudiry sont édités par la commune de PLOUDIRY
Distribution : les élus sont chargés de la diffusion dans chaque foyer Ploudirien
Photothèque mairie
Rédaction : mairie
Impression : MKS Communication
Tirage : env. 400 exemplaires
Responsables de publication :
Jean Jacques PITON – Emmanuelle LE GARREC

Jardinière été 2016